



Lions Clubs International
FOUNDATION

10 conseils

Faire une demande de subvention de la LCIF



La LCIF offre de nombreuses options de subvention pour donner aux Lions les moyens de servir.

Ces conseils vous guideront pour monter un dossier de qualité.



Conseil 1 // Identifier un projet apportant une réponse à un besoin humanitaire non comblé d'une population défavorisée.

- » Effectuer une évaluation des besoins locaux.
- » Évaluer la capacité des Lions à collecter des fonds pour le projet et à le gérer.
- » Identifier des partenaires potentiels.

N'oubliez pas ! L'implication des Lions, essentielle à l'approbation d'une demande, mène à des projets plus réussis.



Conseil 2 // Discuter de votre idée d'action avec tout ceux qui peuvent vous prodiguer des conseils et servir de ressources.

- » Responsables Lions locaux
- » Coordinateurs LCIF de club
- » Partenaires et experts locaux
- » Conseillers techniques de la LCIF
- » Personnel du LCIF

N'oubliez pas ! Le personnel de la LCIF est disponible pour guider votre idée d'action tout au long de la demande de subvention.



Conseil 3 // Déterminer quel type de subvention peut financer votre action.

- » Consulter lionsclubs.org/grants.
- » Des critères spécifiques déterminent quel type de projet la LCIF peut financer.

N'oubliez pas ! Les subventions Impact de district et de club financent une large gamme d'actions et activités de service. Pour en savoir plus : lionsclubs.org/DCG.



Conseil 4 // Travailler en partenariat avec la LCIF pour donner toutes les chances à votre dossier.

- » Lire l'intégralité du dossier de demande de subvention pour connaître les critères spécifiques.
- » Contacter les spécialistes de la LCIF pour faciliter la procédure.

N'oubliez pas ! Avant d'envoyer une nouvelle demande, vérifier le statut des demandes/des subventions en cours. Des limites sur le nombre de demandes/de subventions actives en même temps pour votre club, district ou district multiple peuvent s'appliquer.

Le saviez-vous ?

Par le biais du programme de subventions Impact de district et de club, 15 % des dons non affectés d'un club ou d'un district à la LCIF sont transformés en subventions pour financer des actions locales de club/district. Visiter lionsclubs.org/DCG pour en savoir plus.



Conseil 5 // Avant d'effectuer une demande, vérifier si le type de subvention exige des fonds de contrepartie.

- » Les fonds de contrepartie locaux doivent être sous forme monétaire. Les dons non-monétaires (temps, en nature) ne peuvent pas être pris en compte pour le calcul des fonds de contrepartie exigés.
- » Les fonds de contrepartie peuvent provenir de sources multiples. Contacter le personnel de la LCIF pour des idées !
- » Savoir quand les fonds de contrepartie doivent être obtenus pour garantir le succès de votre action.

Conseil spécial ! Une implication financière forte des Lions peut rendre votre action encore plus réussie.



Conseil 6 // Répondre avec soin à toutes les questions et fournir les documents demandés dont un budget détaillé.

- » Répondre en détails aux questions et fournir l'ensemble des documents simplifiera le traitement de la demande.
- » Inclure un budget détaillant chaque dépense. Les dossiers de demande de subvention contiennent un modèle de formulaire de budget à remplir.

N'oubliez pas ! La procédure d'examen de votre demande sera facilitée si elle est détaillée et soignée.



Conseil 7 // Inclure les signatures d'approbation requises.

- » Ne pas oublier d'inclure toutes les signatures requises.
- » Fournir les approbations de club/district/district multiple le cas échéant.

Le saviez-vous ? Pour être prise en considération par la LCIF, toute demande de subvention doit être approuvée et/ou validée.



Conseil 8 // Comment transmettre votre demande.

- » Envoyer une copie électronique par e-mail à l'adresse indiquée dans le dossier.
- » N'envoyer la demande par courrier que si l'envoi électronique est impossible.

Partager votre récit

Parler de l'impact de vos actions est un excellent moyen de promouvoir la participation avec la LCIF. Encourager les Lions à partager l'impact de leur service rendu possible par les subventions de la LCIF. Visiter lionsclubs.org/ShareYourStory pour partager votre récit.



Conseil 9 // Attention aux échéances !

- » La date limite pour les demandes nécessitant l'approbation du conseil d'administration de la LCIF est de 90 jours avant la réunion du conseil au cours de laquelle l'examen de la demande est souhaité.
- » Pour certains types de subvention, les demandes sont examinées à tout moment.
- » Les échéances sont indiquées dans le dossier de subvention.

N'oubliez pas ! Transmettre votre demande suffisamment tôt permet de disposer de plus de temps pour l'examen et pour apporter les modifications nécessaires avant l'échéance finale.



Conseil 10 // Faire preuve de patience.

- » À réception, votre demande reçoit un numéro de suivi qui sera utilisé tout au long du cycle, de la demande au rapport final.
- » Le personnel de la LCIF examine avec attention votre candidature et pourra poser des questions ou demander des informations supplémentaires.
- » Une fois que votre demande est jugée complète, elle est présentée à l'entité chargée de l'approbation.

Soyez optimiste ! Beaucoup de demandes sont approuvées en totalité. Bien que certaines demandes puissent être parfois approuvées sous conditions, recevoir un montant moindre, être repoussées à plus tard ou parfois être refusées, préparez-vous à recevoir un avis positif.

Cycle de subvention

Une subvention de la LCIF donne aux Lions les moyens d'amplifier l'impact de leur service. Voici toutes les étapes du cycle de subvention.



Chaque type de subvention répond à des critères et des procédures spécifiques. Pour plus d'information, consulter lionsclubs.org/grants ou contacter votre spécialiste Programmes à la LCIF.

Pour en savoir plus sur les subventions de la LCIF, appeler le +1 630 468 6892 ou écrire à lcif@lionsclubs.org.



Lions Clubs International
FOUNDATION

Lions Clubs International Foundation

300 W. 22nd St. | Oak Brook, IL 60523-8842 USA
+1 630 203 3819 | lionsclubs.org/lcif

LCIF639_FR 6/20

Le LCI et la LCIF souscrivent au principe de l'égalité des chances.